

DOSSIER D'INSCRIPTION

Pour être adhérent à l'association Rési'DANSE 4^{ème} Art et suivre les cours, vous devez remplir et nous retourner tous les documents demandés.

Liste des documents à fournir :

- Fiche d'inscription
- Autorisation parentale (pour les mineurs),
- Règlement intérieur signé,
- Autorisation de reproduction et de représentation d'image,
- Certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse et/ou Pilates/ stretching,
- Règlement par espèce ou chèque à l'ordre de Rési'DANSE 4^{ème} Art comprenant la cotisation et le règlement des cours annuels.

Tous ces éléments sont indispensables pour pratiquer les activités de l'école de danse, **tout dossier incomplet sera refusé et l'élève ne pourra pas être inscrit.**

Rentrée de l'école de danse :
mardi 17 septembre 2019

Inscription et dépôt des dossiers complets :

- mercredi 11 septembre : 15H-19H**
- jeudi 12 septembre : 18H- 20H**
- samedi 14 septembre : 10H-13H**
à la salle de danse.

Si vous ne pouvez pas venir, vous avez la possibilité de déposer le dossier complet dans la boîte aux lettres de **la mairie de Cintegabelle en précisant « RésiDANSE 4^{ème} Art » sur l'enveloppe.**

Bonne rentrée 2019

Le spectacle (à conserver)

Chaque année, l'école de danse présente son spectacle de fin d'année. À noter dans votre agenda dès à présent, cette année le spectacle aura lieu **samedi 27 juin 2020** à la salle Allégora à Auterive. La date du **vendredi 26 juin** sera aussi à réserver dans votre agenda pour les répétitions générales.

Ce spectacle demande une assiduité aux cours de danse hebdomadaires.

Les élèves ou leurs parents, pour les mineurs, s'engagent à la présence de l'élève pendant les cours, à respecter le planning des répétitions ainsi que les contraintes et les consignes spéciales liées aux répétitions, essayages...

Le tarif de l'entrée au spectacle est fixé à 10€ ainsi que le DVD.
Les costumes sont pris en charge par l'école.

• Les associations Auterivaines étant prioritaires la date pourrait changer en cours d'année vous serez averti en cas de changement.

Les tarifs *(à conserver)*

Le paiement s'effectue **d'avance** pour l'année entière **au moment de l'inscription**.
(Possibilité de payer en 4 fois par chèque. Si paiement en 4 fois les chèques seront encaissés : Octobre, Janvier, Avril, Juillet
(Merci de ne pas anti dater les chèques).

Le paiement est composé :

- **de l'adhésion à l'association 24€,**
- +
- des **cours** selon les disciplines choisies
(tableau ci-dessous),

Disciplines	
<p><i>ÉVEIL</i> <i>INITIATION</i> <i>CLASSIQUE élémentaire</i> <i>HIP HOP élémentaire</i> <i>PILATES/STRETCHING</i></p>	190€
<p><i>JAZZ Élémentaire</i> <i>Hip hop Inter-Avancé</i></p>	220€
<p><i>CLASSIQUE intermédiaire</i> <i>JAZZ adultes</i></p>	250€
<p><i>JAZZ intermédiaire</i> <i>Jazz Inter-Avancé</i></p>	280€
<p><i>Jazz Avancé =</i> <i>cours jazz inter-avancé +</i> <i>cours adulte</i></p>	330€



Réduction famille :

- Adhésion :
 - 2^{ème} élève : 22€
 - 3^{ème} élève : offert
- Cours :
 - 2^{ème} élève : - 10%



Pack famille
Cours illimités toute l'année pour toute la famille
Réservé aux parents et enfants
550€

Fiche d'inscription

à retourner avec le dossier d'inscription

L'élève

NOM : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Date de naissance : N° mobile (s'il en possède) :
 E-mail (s'il en possède) :

Médecin traitant : N° tél. :
 Veuillez indiquer ci-dessous les incompatibilités médicales ou toute particularité :

1^{ER} RESPONSABLE A CONTACTER :

NOM : Prénom :
 Lien de parenté :
 Adresse (si différente de la 1^{ère}) :
 Code postal : Ville :
 Tél. : E-mail :

2^{EME} RESPONSABLE A CONTACTER :

NOM : Prénom :
 Lien de parenté :
 Adresse (si différente de la 1^{ère}) :
 Code postal : Ville :
 Tél. : E-mail :

AUTRE PERSONNE À CONTACTER :

NOM : Prénom :
 Tél. : Lien de parenté :

Cour(s) souhaité(s), cochez la ou les case(s) correspondante(s) :

- ÉVEIL 4-6 ans
- INITIATION 6-7 ans
- CLASSIQUE élémentaire + 8ans
- CLASSIQUE intermédiaire +11 ans
- HIP HOP Élémentaire + 8ans
- HIP HOP Inter-avancé + 14 ans
- JAZZ Élémentaire + 8 ans
- JAZZ Intermédiaire 11 - 12 - 13 ans
- JAZZ Inter-avancé + 14 ans
- JAZZ Avancé + 14 ans
- JAZZ adultes
- PILATES/STRETCHING adultes, ados

Autorisation parentale pour les mineurs

à retourner avec le dossier d'inscription

Je soussigné demeurant à
agissant en qualité de (rayé les mentions inutiles) père, mère ou tuteur de l'enfant
..... né le
certifie que :

- ma fille, mon fils est apte à la pratique de l'éveil à la danse, à l'incitation à la danse, la danse Classique, Jazz, Hip hop, Jazz, Pilates, et Stretching,
- j'autorise les professeurs et les responsables de Rési'Danse 4^{ème} Art, lors des cours, stages et autres sorties :
 - à faire hospitaliser mon enfant en cas d'urgence,
 - à faire pratiquer toute intervention chirurgicale qui serait nécessaire selon les prescriptions du médecin.
- je m'engage à régler les frais médicaux éventuels (pharmaceutiques, hospitalisations, opérations,...) qui seraient avancés par Rési'Danse 4^{ème} Art afin de soigner mon enfant.

A le

Faire précéder la signature de la mention « LU ET APPROUVE »

REGLEMENT INTERIEUR

(à retourner avec le dossier d'inscription)

INSCRIPTION

Pour que l'inscription soit valide, le dossier complet ainsi que le règlement doivent être remis dès le début de l'année scolaire. Un certificat médical est obligatoire pour assister au cours de danse. Ce règlement intérieur doit être rendu daté et signé.

L'association se réserve le droit de refuser tout élève dont la cotisation, le règlement ou le dossier médicale ne seraient pas à jour.

PAIEMENT

Il s'effectue d'avance en début d'année au moment de l'inscription (courant septembre) et pour l'année entière.

Le paiement est composé :

- de l'adhésion à l'association soit 24€,
- des cours, le tarif est établi en fonction des disciplines choisies.

Une réduction sur les tarifs des cours sera accordée aux familles ayant plusieurs membres inscrits, ainsi qu'aux bénéficiaires du RMI ou des allocations chômage sur présentation d'un justificatif.

REMBOURSEMENT

L'élève peut être entièrement remboursé (excepté des 24 € de l'adhésion) durant les 8 jours suivant l'inscription. Dépassé ce délai, aucun remboursement ne sera accordé. Sous certaines conditions et après avis de l'association Rési'DANSE 4^{ème} Art, un remboursement éventuel pourrait être accordé pour raison médicale ou déménagement à plus de 30 kms.

EN COURS DE DANSE

Le professeur demande que l'élève arrive 10 min avant le cours afin d'être prêt pour le début du cours.

En cas de retard de plus de 15 min, l'élève ne pourra effectuer le cours afin d'éviter toutes blessures physiques. Il sera cependant invité à le regarder. Il est demandé aux parents de prévenir le professeur en cas de retard ou d'absence de l'enfant.

Les téléphones portables doivent être éteints.

Les chewing-gums sont interdits en cours de danse.

La tenue n'est pas imposée, cependant il est demandé d'éviter les vêtements larges.

Les cheveux doivent être attachés.

Lors des cours de Pilates, pour votre confort et santé, il est conseillé de porter des chaussures spécifiques aux activités de sport en salle. Celles-ci doivent être exclusivement portées à cet effet et en aucun cas à l'extérieur.

Par mesure de sécurité, il est recommandé de ne pas porter de bijoux en cours. En cas de perte ou de vol, l'école décline toute responsabilité.

Le professeur se réserve le droit de renvoyer un élève si celui-ci a un comportement irrespectueux envers le professeur ou ses camarades.

Il est souhaitable que les parents n'assistent pas aux cours afin de ne pas perturber l'enfant. Cependant, si le professeur a donné son accord, il lui est demandé de n'émettre aucun commentaire et de ne pas discuter pendant le déroulement.

VACANCES

Les tarifs sont appliqués à l'année scolaire en cours ; ils tiennent compte des vacances scolaires selon l'Académie de la région Occitanie. Il n'y a donc pas de cours durant les vacances scolaires sauf avis contraire du professeur, les élèves en seront alors informés.

LES PROFESSEURES

Il s'agit de professeures diplômées d'état en danse ou en cours d'obtention, diplôme obligatoire institué par le ministère de la culture, pour l'enseignement de la danse. Ce diplôme est la preuve que l'enseignante a effectué des études supérieures et a suivi un enseignement de qualité reconnu par l'Etat et qu'elle possède toutes les compétences et connaissances requises pour enseigner la danse dans le respect du corps et la sécurité de chacun. En cas d'absence, elles s'engagent soit à récupérer ultérieurement le cours annulé, soit à trouver un remplaçant diplômé également.

LE LIEU

Le local accueille différentes associations. Chaque association est indépendante. Ce qui signifie qu'il n'y a pas de conjonction entre les tarifs, les réductions, les responsabilités. Chaque professeur est responsable de ses élèves, de sa salle et de son spectacle. Il vous est donc demandé de ne pas aller dans les autres salles et vestiaires du complexe.

RESPONSABILITE

L'école de danse et le professeur ont une assurance responsabilité civile en cas de blessures à l'intérieur du cours de danse.

L'école et le professeur déclinent toute responsabilité en cas d'accident en dehors de l'école pendant l'heure du cours si l'enfant est arrivé en retard, en cas d'absence au cours ou après l'heure du cours si les parents sont en retard.

À la fin de chaque séance, les parents redeviennent responsables de l'enfant.

Il est recommandé de ne pas apporter d'objets de valeurs dans l'école. Rési'danse 4^{ème} Art décline toute responsabilité en cas de vol ou dégradation.

Si des vêtements ou objets sont oubliés dans les locaux, ils seront mis de côté pendant une durée de trois mois. Passé ce délai, ils seront remis à une association caritative.

SPECTACLE

L'école de danse devrait présenter son spectacle de fin d'année le samedi 27 juin 2019

Ce spectacle demande une assiduité aux cours de danse hebdomadaires

Les élèves ou leurs parents, pour les mineurs, s'engagent à la présence de l'élève pendant les cours, à respecter le planning des répétitions ainsi que les contraintes et les consignes spéciales liées aux répétitions, essayages...

MANQUEMENT AU PRESENT REGLEMENT INTERIEUR

Tout manquement au présent règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit.

Nom et prénom :

Le à

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Autorisation de reproduction et de représentation d'image

à retourner avec le dossier d'inscription

Je soussigné(e) Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :

Pour les élèves mineurs

Agissant en qualité de représentant légal du ou des enfants :

Nom et prénom :

Nom et prénom :

Nom et prénom :

Déclare céder à Rési'Danse 4^{ème} Art les droits à l'image qu'ils détiennent de mon ou mes ENFANT(S). Et autoriser Rési'Danse 4^{ème} Art à :

- Photographier ou filmer mon enfant dans le cadre des activités liées à la pratique de la danse (cours, répétitions, stages, spectacle,...).
- Fixer, reproduire, communiquer et modifier par tout moyen technique les photographies ou vidéos.
- Reproduire et diffuser ces images sur les supports suivants : papier, numérique, cd-rom ou dvd, site Internet de l'association.
- Rési'Danse 4^{ème} Art s'engage à utiliser les images uniquement dans le cadre des activités de l'association Rési'Danse 4^{ème} Art.

Refuse de céder à Rési'Danse 4^{ème} Art les droits à l'image qu'ils détiennent de mon ou mes enfants.

Pour les majeurs

Déclare céder à Rési'Danse 4^{ème} Art les droits qu'ils détiennent sur mon image. Et autoriser Rési'Danse 4^{ème} Art à :

- Me photographier ou filmer dans le cadre des activités liées à la pratique de la danse (cours, répétitions, stages, spectacle,...).
- Fixer, reproduire, communiquer et modifier par tout moyen technique les photographies ou vidéos.
- Reproduire et diffuser ces images sur les supports suivants : papier, numérique, cd-rom ou dvd, site Internet de l'association.
- Rési'Danse 4^{ème} Art s'engage à utiliser les images uniquement dans le cadre des activités de l'association Rési'Danse 4^{ème} Art.

Refuse de céder à Rési'Danse 4^{ème} Art les droits qu'ils détiennent sur mon image.

Fait à le

Signature

Vous pouvez vous opposer à une telle fixation et diffusion.
 En l'absence de réponse de votre part dans un délai d'un mois à compter de la réception de la présente, votre accord à la fixation, reproduction et diffusion, de l'image de votre (vos) enfant(s) mineurs sera réputé acquis.